



Nicolas DUPONT-AIGNAN Député de l'Essonne Conseiller Municipal d'Yerres Le 31 mai 2023

Monsieur Bruno Le Maire

Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance 139, rue de Bercy 75572 PARIS

NDA/FB/CDK – 23.0531 Affaire suivie par Franck BEELDENS

Monsieur le Ministre,

Par courriers du 4 avril 2019, puis du 12 novembre 2021, je m'étais permis d'appeler votre attention sur le combat mené depuis près de 30 ans par l'association « *En toute franchise* », pour faire reconnaître les privilèges abusifs dont bénéficient les grandes surfaces, au mépris de la survie des petits commerces de proximité, des emplois locaux et de l'animation de nos cœurs de ville.

Les fondateurs de cette association, Madame Martine DONNETTE et Monsieur Claude DIOT, vous ont d'ailleurs récemment adressé leur ouvrage intitulé « 418 milliards – la fraude de la grande distribution avec la complicité des élus et de l'Administration ».

Cette démarche ne vous était pas inconnue, puisque répondant à la lettre que vous avait adressé Madame Martine DONNETTE en votre qualité de Député de l'Eure et de candidat à la présidence de la République, vous aviez répondu sans ambages, par lettre du 17 octobre 2016, que vous souhaitiez rétablir un Etat fort, où les décisions de justice seraient respectées, où les lois seraient appliquées et où, en particulier, l'expansionnisme de la grande distribution, conduite par des promoteurs immobiliers, cesserait de contribuer à la destruction du commerce de proximité.

En effet, depuis de nombreuses années, les grandes enseignes de distribution sont régulièrement sanctionnées par les tribunaux, au motif de non-respect de la loi sur la liberté d'entreprendre de 1973, de la directive européenne du 12 décembre 2006, et ces décisions de justice prises à leur encontre ne sont jamais appliquées, sans que nul ne s'en émeuve.

Il s'agit d'un véritable scandale d'Etat puisqu'au vu et au su de tous, la grande distribution exploiterait plus de 5 millions de m² de façon illégale !

......

Les fondateurs de l'association « En toute franchise » ont espéré qu'en devenant l'hôte de Bercy en 2017, vous joindriez le geste à la parole en mettant tout en œuvre pour que les grandes enseignes de distribution ne se comportent pas comme des potentats en méprisant la loi.

C'est pourquoi, sensible à la pugnacité de l'association « *En toute franchise* », qui agit dans l'intérêt général et multiplie les procédures judiciaires coûteuses sans le soutien légitime que l'Etat devrait lui apporter, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir veiller à restaurer le caractère contraignant des sanctions prononcées contre les implantations commerciales illégales.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous réserverez à ma démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.